

LE SYSTEME LMD : ENJEUX ET CONTRAINTES

Par :

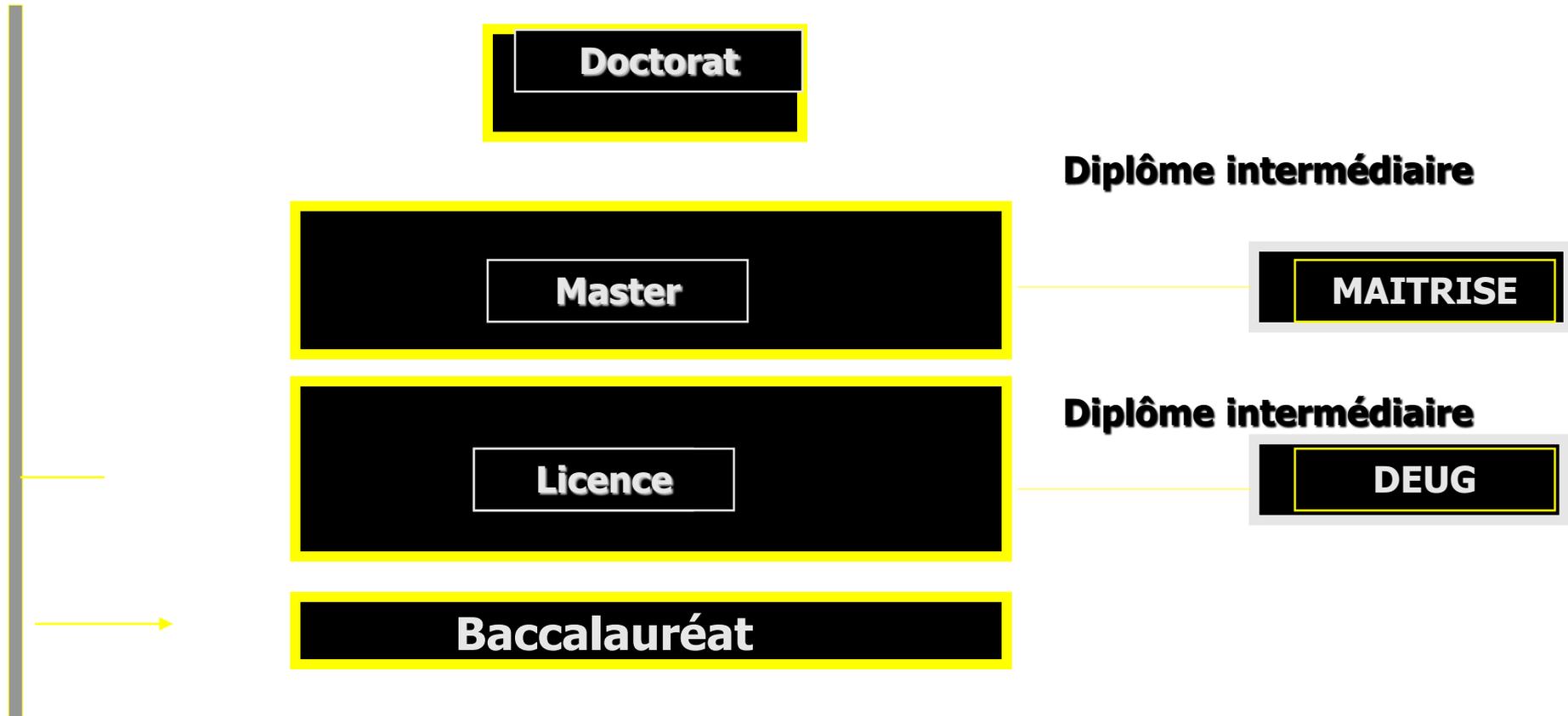
MAKHOURADIA THIAM

Enseignant- chercheur à l'UGB

Plan

- **A/ Concepts de base**
- **B/ Enjeux et perspectives**

DESCRIPTION DU DISPOSITIF



COMPOSANTES PRINCIPALES DU DISPOSITIF

- L'architecture des études fondée sur 3 grades (licence, master, doctorat)

LICENCE

MASTER

DOCTORAT

- **Diplômes déclinés en domaines, mentions et spécialités**
- **Domaine:** sciences de la santé;
Mentions: sciences infirmières et obstétricales,
- **Spécialités:** infirmières ou sages femmes

- **Organisation des formations en semestres**
- **Système composé d'Unités d'Enseignement (U.E.) ou modules**
- **Mise en œuvre d'un système de crédits capitalisables et transférables**
- **Chaque semestre totalise 30 crédits**

- Existence de deux filières (**académique et professionnelle**)
- **Enseignement obligatoire d'une langue étrangère (anglais...)** et de l'utilisation de **l'outil informatique**
- **Multiplés modalités d'enseignement: en présence, à distance, en ligne...**
- **Contrôle continu plus que contrôle terminal**

GRADES

**Cursus universitaires
s'articulent désormais autour
de trois grades principaux
correspondant au sigle LMD :**

la licence (bac+3)

le master (bac+5)

le doctorat (bac+8).

Remarque : la réforme LMD remet **en avant la notion historique de grade , qui avait été peu à peu oubliée suite à l'introduction de diplômes nationaux intermédiaires non associés à des grades, comme le Diplôme d'études supérieures, DEA, DESS, Maîtrise, DEUG, DEUST ou DUT.**

CURSUS LICENCE

LICENCE ou BACHELOR : bac +3 - 180 crédits cumulés

Baccalauréat : reste l'accès normal à la licence.

Licence : premier diplôme reconnu du système LMD.

Se substitue à l'ancien diplôme d'études universitaires générales (D.E.U.G.) en deux ans suivi de la licence en un an.

Etudes organisées sur trois années de deux semestres chacune:

Année L₁ (Bac + 1) composée des semestres S₁ et S₂

Année L₂ (Bac + 2) composée des semestres S₃ et S₄

Année L₃ (Bac + 3) composée des semestres S₅ et S₆

☐ Peut s'inscrire en L 1, le candidat pouvant justifier :
d'un diplôme de baccalauréat dans un domaine compatible avec celui du diplôme de licence sollicité ;
d'un titre admis en dispense ou en équivalence.

CURSUS LICENCE

**Organisation des enseignements sous forme de
Parcours mono, pluri-disciplinaires, à
vocation générale appliquée ou
professionnelle**

**Organisation en unités d'enseignement
(UE) ou disciplines universitaires
obligatoires, libres ou optionnelles**

**Comprenant un apprentissage à l'utilisation
des outils informatiques, adaptés aux
étudiants.**

CURSUS MASTER

**Master équivaut à un bac + 5
et remplace la maîtrise, le DESS et le
DEA.**

**Il se prépare en quatre semestres :
on parle de Master 1 (M₁) et Master 2
(M₂) pour la première et la deuxième
année d'études.**

Deux types de Master sont proposés :

Master à finalité professionnelle : il remplace le DESS et se destine aux étudiants souhaitant intégrer le marché du travail à l'issue du diplôme

Master à orientation recherche : équivalent de l'ancien DEA, il débouche sur la recherche et la préparation d'un doctorat

CURSUS MASTER

Des passerelles existent entre le Master à finalité professionnelle et le Master à finalité recherche grâce à des « UE d'ouverture ».

Le passage de M₁ à M₂ est sélectif en France, il ne l'est pas au Sénégal.

Le master est un diplôme *national* et non un diplôme d'université locale, comme le DU (Diplôme universitaire, le DESU (Diplôme d'Études Supérieures Universitaires, niveau master), ou le DIU (Diplôme Inter-Universitaire).

Remarque : Le 2e cycle aboutit au *master* qui s'obtient en 2 ans.

DIPLOMES INTERMEDIAIRES

Les étudiants qui ont validé les **quatre premiers semestres** de la nouvelle licence et ainsi acquis 120 crédits peuvent demander à ce que leur soit délivré un **DEUG**.

Les étudiants ayant obtenu leur **B.T.S., D.U.T. ou D.E.U.S.T.** ou ayant validé les **quatre premiers semestres** de la nouvelle licence peuvent demander à entrer en **licence professionnelle**.

Cette dernière continue à se préparer en deux semestres.

Cas particulier de licence : la licence professionnelle

Pour l'intégrer, il faut avoir acquis 120 crédits : soit en passant par la licence L1 puis L2, soit par l'obtention d'un DUT, d'un DEUST ou d'un BTS.

Les étudiants qui ont validé les deux premiers semestres du master et ainsi acquis 240 crédits peuvent demander à ce que leur soit délivrée une maîtrise.

SEMESTRE : UNITE DE TEMPS

Les formations universitaires sont désormais organisées en semestres. L'année universitaire se décompose en deux semestres qui se répartissent ainsi :

Premier semestre : de début octobre à mi février

Second semestre : de mi février à fin juin

Les périodes d'examen se situent à la fin de chaque semestre. Au mois de juillet (octobre), la session de rattrapage a lieu en général entre la 2^e et la 3^e semaine du mois.

Remarque : De deux semestres annuels solidaires entre eux on passe à la désolidarisation des deux semestres.

UNITES D'ENSEIGNEMENT

- **Les semestres sont divisés en Unités d'Enseignement (UE).**
- **Ces dernières sont des unités thématiques qui regroupent les cours des études qui se ressemblent du point de vue du contenu. L'idée de cette répartition est l'organisation plus serrée des études. Les cours sont sensés ne pas durer plus qu'un an et, dans le meilleur des cas, d'être ouverts pour plusieurs secteurs (p.e. pour les sciences économiques une unité de marketing).**
- **Une unité d'enseignement ou UE est l'unité de base d'un parcours de formation = subdivision autonome et cohérente à l'intérieur d'un programme d'études**
- **Une unité d'enseignement (UE) peut associer plusieurs matières et prendre différentes formes d'enseignement (cours, TD, TP, travail personnel, etc.).**

UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE)

⑩ **Chaque UE comprend donc un ou plusieurs éléments ou ECUE (cours, disciplines, matières) – en général, 1 à 5 éléments constitutifs homogènes - correspondant aux cours de base (avec ou sans TD).**

Une UE est codifiée et numérotée.

Mode d'enseignement d'une UE:

- ❖ **cours magistraux, séminaires, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de terrain, stage, recherche, etc.**
- ❖ **ou la combinaison de ces différentes formes.**

Mode de validation et de promotion d'une UE:

- ❖ **obtention d'une moyenne requise pour l'UE**
- ❖ **capitalisation de toutes les UE requises pour obtenir le diplôme ou le grade**

CREDITS /1

Depuis la réforme LMD, on **parle de "crédits"** et non plus d'années pour **identifier les niveaux d'étude**.

Le poids de travail inclut toute activité faisant partie de la formation d'un étudiant au sens large dont :

- ⊗ **La présence aux cours et séminaires** (pouvant être calculée sur la base du nombre d'heures de contact entre étudiants et enseignants) ;
- ⊗ **Les travaux pratiques** (laboratoire, voyage d'études, etc.) ;
- ⊗ **Le travail individuel** en bibliothèque et à la maison ;
- ⊗ **La préparation et la passation** des examens ;
- ⊗ **Les stages** et activités pratiques soumis à une évaluation académique (participation à des associations d'étudiants, cours de langues préparatoires à la mobilité, par exemple) ;
- ⊗ **La réalisation d'un travail de fin d'études** (mémoire, travail de diplôme).

CREDITS /2

Mode de calcul : L'étudiant idéal consacre à sa formation environ 8 heures par jour pendant 5 jours par semaine et un **semestre d'étude s'étale sur 15 semaines**, soit environ 600 heures. Ce qui donne l'approximation suivante : **1 crédit est égal à 20 heures de travail semestriel** et 1 heure 30 de travail hebdomadaire (dont seulement la moitié correspond à du travail en « *présentiel* »).

L'étudiant qui réussit une *UE* acquiert la totalité des *crédits* qui sont affectés à l'*UE*. **La valeur totale des *UE* qui composent un semestre est fixée à 30 crédits** (*nombre* commun à de nombreux pays européens, asiatiques et africains).

CREDITS /3

□ Un crédit = *20 à 25 heures de charge de travail* pour l'étudiant : cours, TD, TP, recherche, stage et *travail personnel*.

□ Pour des raisons stratégiques et comptables: 20 heures = 12 heures pour l'enseignant et 08 heures pour l'étudiant

▶ Un semestre comporte 30 crédits:

➡ soit 600 heures de charge de travail pour l'étudiant

➡ soit *un maximum de 300 heures d'enseignement en face à face / semestre* (exceptionnellement 400H)

➡ l'enseignement *présentiel* = 30 heures / semaine maximum (exceptionnellement 35H)

CREDITS /4

Le nombre de 60 crédits comme mesure d'une année académique à plein temps a été choisi pour ses propriétés mathématiques. En effet, il est divisible par 2, 3, 4, 5, 6, 10 et 12, et permet de facilement ventiler les crédits sur les unités de formation.

Il n'y a que les chiffres 7, 9 et 11 qui donneraient des problèmes de divisions nettes. Une telle souplesse est à comparer avec les crédits dans les universités américaines où l'on trouve souvent 32 crédits pour une année de travail.

Par ailleurs, ce nombre est adaptable au nombre de mois par année et à des fractions utiles pour définir la durée de modules. Le travail semestriel équivaut à 30 crédits et le travail trimestriel à 20 crédits

CREDITS /5

Ces crédits sont **capitalisables**, c'est-à-dire sont définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.

Les crédits sont également **transférables** d'un parcours de formation à l'autre, d'un établissement à l'autre et permettent la validation des périodes d'études à l'étranger ou dans une autre université nationale (sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique compétente).

Ainsi, les crédits représentent "**une unité de compte**" ou **une monnaie commune d'échange et d'accumulation des acquis**.

Contexte et enjeux

- **Dans un monde caractérisé par une économie fondée essentiellement sur le savoir, des ressources humaines bien formées et hautement qualifiées sont la meilleure garantie pour un développement durable**

- Il est aujourd'hui établi que l'éducation, en général, et l'enseignement supérieur, en particulier, sont des **facteurs déterminants de croissance économique, de création d'emplois, de compétitivité** sur le marché mondial, de revitalisation socioculturelle et d'amélioration du niveau de vie des populations.

- **Ceci est illustré par le bond spectaculaire accompli par certains pays asiatiques et d'Amérique Latine dont le développement économique et social exemplaire a pour source principale une politique volontariste dans le domaine de l'éducation et de la formation.**

- Ces Etats doivent leur émergence à des investissements lourds et intelligents qui ont permis la **formation**, dans des domaines variés, d'**une main d'œuvre professionnelle et technique** qualifiée capable de faire face aux besoins en matière de développement.

Aujourd'hui, dans la plupart des pays du monde – et cela est particulièrement vrai pour l'Afrique -, le **grand défi** est d'assurer **l'équilibre** au sein du triptyque :

ACCES – QUALITE - EFFICACITE.

- La question soulevée par ce triptyque est la suivante : **comment améliorer l'accès à l'enseignement supérieur tout en assurant la qualité de la formation** - qualité mesurable par l'efficacité interne (taux de réussite et de diplômation) et l'efficacité externe (insertion des diplômés dans le marché de l'emploi) ?

Autrement dit, quels exigences et mécanismes pour disposer d'un système d'enseignement supérieur capable de produire (entre autres) :

- **des diplômés qualifiés et opérationnels (« employables ») ;**
- **des savoirs pertinents et novateurs (recherche répondant aux besoins de nos sociétés) ?**

Cette question nous ramène à la définition des missions de l'Enseignement Supérieur en tant que lieu de génération et de transmission de savoirs, dans un contexte international en mutation.

- L'enseignement supérieur devant être compris aujourd'hui comme **lieu de production et d'acquisition de savoirs pluriels et intégrés** : culture générale, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir, **avec une concentration des efforts sur l'acquisition de compétences bien identifiées** en amont du processus de formation.

- **Que faut-il attendre du système LMD dans un tel contexte?**

- Le système LMD doit être perçu comme un *outil*, une *opportunité*, un *prétexte* pour la revitalisation de l'enseignement supérieur **en vue de le rendre plus performant et plus compétitif** grâce à l'amélioration de la qualité, la pertinence et l'efficacité (interne et externe).

- Pour que le système LMD joue son rôle il faut un dispositif et une démarche

- **I. Le dispositif nécessaire pour un enseignement de qualité**

- un **cadre institutionnel, stratégique** (plans, CDP), **managérial** et **normatif** en phase avec les exigences actuelles en matière d'enseignement supérieur ;
- des **dirigeants compétents, engagés** et **visionnaires** ;
- **une bonne gouvernance** et une **gestion rationnelle** des moyens : adéquation entre les coûts et le rendement, des résultats à la hauteur des investissements et des objectifs fixés en amont .

- des **critères d'accès et d'admission basés sur le mérite, l'équité et les capacités d'accueil** ;
- des services de qualité aux étudiants (orientation ; conseil/tutorat ; ...) ;
- des **enseignants qualifiés, compétents, motivés et en nombre suffisant**;
- des **personnels administratifs, techniques et de service bien formés et motivés**;

- des techniques d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation adaptées, qui accordent la priorité à la responsabilisation de l'apprenant et à l'acquisition de compétences ;

- des programmes et curricula adaptés, préparant les apprenants à devenir des diplômés compétitifs et suffisamment prêts pour intégrer le marché du travail;

- des **diplômes et titres académiques conformes** aux exigences internationales ;
- une **recherche pertinente** et de qualité qui accorde une bonne place à l'innovation ;
- des outils d'apprentissage adaptés, des **bibliothèques à jour** et bien fournies ;
- un investissement conséquent dans les **Technologies de l'Information et de la Communication** (FOAD ; outil de gestion ; accès à l'information scientifique: Massive Open Online Courses, ...) ;

- des **infrastructures suffisantes** et bien adaptées ;
- des **ressources financières suffisantes** ;
- une utilisation rationnelle du temps et de l'espace pour une rentabilisation maximale des moyens : « faire beaucoup avec peu » ;
- un **partenariat dynamique** avec le monde professionnel ;
- une prise en charge efficace de la question du genre et de l'équité ;
- une **ouverture mutuellement bénéfique** sur la Cité.

- **II. Une démarche: pierre angulaire du système LMD**

-Des méthodes pédagogiques et de gestion innovantes (Cf. REESAO):

**Enseigner autrement ; étudier
autrement ; évaluer autrement ;
professionnaliser ; piloter et gérer
autrement ; mettre en place des
mécanismes d'assurance qualité et
d'accréditation.**

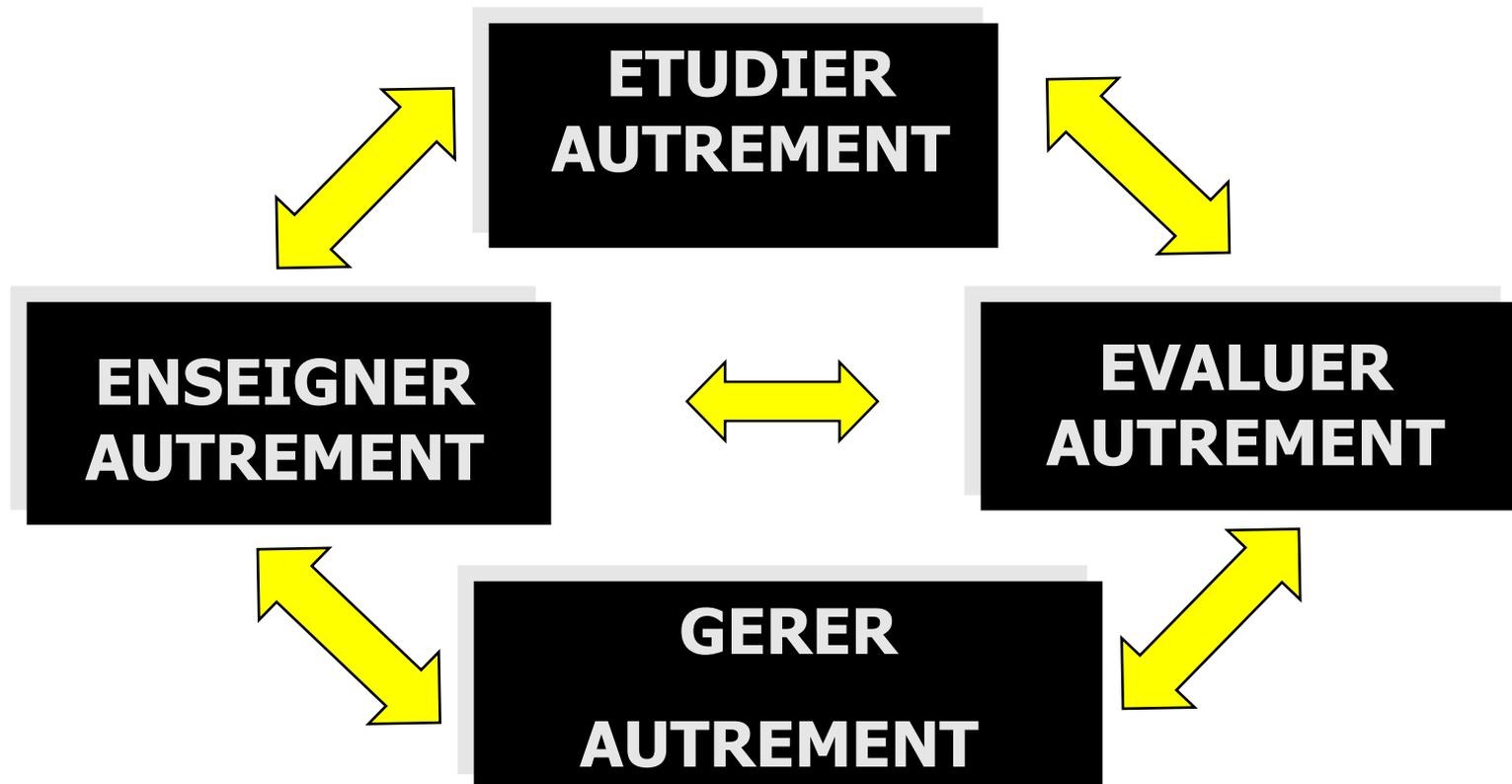
- l'**harmonisation**, la comparabilité et la lisibilité des **formations** et des qualifications;
- la **mobilité des étudiants et des personnels** aux plans national, régional et international;
- la **mutualisation des ressources** et la création de pôles d'excellence (nationaux et supranationaux) ;

-l'inclusion formelle dans les organigrammes **de structures** devant répondre aux exigences nouvelles :

structures d'assurance qualité ; cellules de pédagogie universitaire ; bureaux de conseil et d'orientation des étudiants ; **structures chargées de l'insertion** et des relations avec les entreprises ; etc.

- III. Centralité de l'apprenant et culture de la réussite

NOUVEAU DISPOSITIF DE L'ENSEIGNEMENT



ENSEIGNER AUTREMENT

L'enseignant n'est plus seul à prendre en charge la totalité du processus de formation, depuis la conception des contenus, leur présentation et exposition, jusqu'à leur évaluation et validation.

Le professeur n'est plus la source unique du savoir, ni même le médiateur obligé entre l'étudiant et la matière qu'il était il y a quelques années. [...] [son rôle] va consister, non plus à servir de modèle et de référence **mais à susciter l'intérêt et la participation active des étudiants aux différentes phases de l'enseignement,**

ENSEIGNER AUTREMENT

Depuis son origine, l'université française s'est construite et organisée autour des enseignants-chercheurs et de leurs disciplines. Elle commence à peine à s'interroger sur les attentes de ses usagers : les étudiants.

Passer d'une centration sur l'enseignement à une centration sur l'apprentissage (Ne pas maintenir l'étudiant en état de dépendance)

On tend à s'intéresser moins à l'enseignement et plus à l'apprentissage, moins à ce que le professeur présente et plus à ce que l'étudiant reçoit, moins à la transmission de contenus disciplinaires qu'à l'accompagnement des apprentissages

Triangle didactique

ENSEIGNER AUTREMENT

Excluant le cours magistral conçu comme simple distribution de savoir, le déroulement des cours doit permettre d'associer :

- l'apport d'information ;
 - les diverses formes de travail collectif ;
 - une initiation progressive à la recherche (apprentissage des méthodes et analyse des textes).
-
- Enseigner en se fondant sur l'usage des techniques pédagogiques modernes utilisant les ressources technologiques actuelles
 - Prendre les apprenants comme des acteurs adultes, responsables de leur formation (approche par compétences, approche par résolution des problèmes, pédagogie du projet, *portfolios*, etc...)

APPRENDRE AUTREMENT

- Aristote : l'esprit n'est qu'une « table rase », et la connaissance lui vient du monde extérieur par l'expérience.**
- Thomas D'Aquin, les Empiristes Anglais (Locke, Berkeley, Hume), Helvétius, reprennent cette conception aristotélicienne se situant du côté d'une théorie de l'exogène, d'une pédagogie de l'objet, avec la nécessité d'un maître organisateur.**

APPRENDRE AUTREMENT

- ❖ **Il ne s'agit plus de fournir à l'étudiant des connaissances livresques mais il est plutôt question en sus des cours, d'orienter, d'échanger de partager et de discuter**
- ❖ **Tous les cursus incluent une formation à la maîtrise des outils de communication scientifiques : langue vivante, techniques de recherche documentaire, outils bureautiques.**
- ❖ **Le travail personnel est valorisé : le nombre de cours est diminué mais compensé par du travail personnel guidé.**
- ❖ **Les nouvelles technologies de l'information sont utilisées systématiquement : mise en ligne de compléments d'enseignement, possibilité de travail coopératif entre enseignants et étudiants et étudiants entre eux, grâce à l'intranet.**

EVALUER AUTREMENT

EVALUER AUTREMENT

Accroître le contrôle continu

Favoriser une prise en compte transversale ou interdisciplinaire des acquis

Adopter une organisation globalisée du contrôle sur plusieurs U.E.
(Limiter le nombre d'épreuves)

POUR PERMETTRE A L'ETUDIANT DE SE SITUER DANS SA PROGRESSION

EVALUER AUTREMENT

Evaluer primordialement **pour valoriser** et non pour sanctionner ou sélectionner ; ce qui signifie **revoir tout le système d'évaluation** et particulièrement multiplier la palette des outils d'évaluation.

Promouvoir la culture de la réussite, consentir des efforts particuliers pour les étudiants faibles, accorder une place prépondérante au suivi personnalisé de l'étudiant, **évaluer les compétences**,

Peut prendre des formes diverses (exercices écrits et oraux, mini-mémoire, dossier, réalisations individuelles et collectives, etc.), dont le sujet et les modalités sont fixés par l'enseignant responsable de l'UE.

GERER AUTREMENT

- **Transformation du métier d'universitaire,**
- **Mise en place de nouveaux critères d'évaluation des enseignants,**
- **Réorganisation des structures administratives et logistiques des établissements d'enseignement supérieur,**
- **Evolution des mécanismes d'identification et de conception de l'offre de formation**

GERER AUTREMENT

C'est-à-dire procéder à une réorganisation de la gestion et de l'administration universitaires par le traitement en amont des problèmes de gestion et de logistique des universités,

la réorganisation des services d'information, d'accueil et d'orientation des étudiants ;

l'organisation d'un service de suivi du parcours individuel des étudiants

la mise en place de structures de gestion au niveau du département mais aussi du domaine de formation

la formation du personnel de gestion et d'administration

GERER AUTREMENT

Nouvelles méthodes de gestion, nouveaux moyens
(guichet unique, **logiciels** = GEODE, APOGEE, SCOLARIS ; planification de l'enseignement et des locaux = CELCAT, etc.)

S'accommoder des pratiques de management
intervenues dans les organisations privées: le
management par la compétence.

Rechercher systématiquement des ressources
nouvelles (nécessité de créer une fondation, de
rechercher des dons, legs et **subventions**,
démarchage systématique des banques et des
entreprises

CONCLUSION

Avec le LMD, il s'agit d'opérer un changement d'architecture et surtout de mentalité, c'est-à-dire, pour les enseignants, adopter une autre conception de leur métier.

Les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal basculent dans le LMD car ils ont compris que les mobilités d'étudiants et les reconnaissances des diplômes ne s'envisagent qu'entre des pays dont l'architecture des études et les procédures de certification de la qualité sont identiques ou, à tout le moins, parfaitement compatibles
Il requiert appropriation, engagement et moyens.

**MERCI DE VOTRE AIMABLE ET
PATIENTE ATTENTION**

